

**L'hon. M. Harkness:** Je crois avoir exposé l'objet envisagé, mais il est difficile pour certains de comprendre la moindre explication, surtout lorsqu'ils ne veulent pas comprendre. Il est tout à fait évident qu'il n'y a pas d'entente contractuelle. Il n'a pas été question que ceux qui se soumettaient à ce programme spécial d'instruction de la milice seraient tenus de servir pendant plus de six semaines. Seule la période de six semaines faisait partie de l'engagement.

**M. Pitman:** Je remercie le ministre de sa longue explication. J'admets que \$2 et \$10 ne représentent pas grand-chose, mais ces petites sommes comptaient durant la semaine avant Noël. Je désire revenir au problème de ceux qui ne sont pas entrés dans la milice. N'y aurait-il pas moyen de les faire servir aux fins des programmes de l'OMU? Ne pourrait-on pas recourir à leurs services dans quelque secteur de l'activité qui se poursuit dans chaque localité du pays sous l'autorité des divers coordonnateurs de l'OMU?

**L'hon. M. Harkness:** Le problème varie beaucoup d'une partie à l'autre du pays. La liste des noms de ces gens est transmise aux nombreux organismes civils qui traitent avec l'Organisation des mesures d'urgence. Ce qu'il ne faut pas oublier évidemment, c'est qu'en cas d'attaque, les forces militaires actuelles ne suffiraient pas à former plus que les cadres ou les centres d'organisation nécessaires et qu'il faudrait recourir à un grand nombre de civils pour être en mesure d'effectuer les opérations de survivance et de sauvetage au rythme et dans les proportions qui s'imposent. Par conséquent, plus le nombre des gens exercés à ces méthodes de survivance sera grand par rapport à la population, plus votre position sera bonne. Si chaque civil pouvait être formé ainsi, ce serait l'idéal.

**Mlle LaMarsh:** Il y a une chose que je voudrais savoir du ministre par rapport à ce qu'il a dit d'une façon très décisive au sujet des chômeurs qui suivent ces cours. Je voudrais savoir exactement combien de temps avant l'annonce du premier cours le programme a été conçu? Je pense à ma propre circonscription de Niagara, où il y a une très grande salle d'exercice qui convenait parfaitement à ces cours de formation et qui a fait l'objet d'une vente trois ou quatre mois avant qu'on ait annoncé les cours d'instruction pour ces troupes. Il a fallu alors reprendre une église vide dont se servait le ministère des Travaux publics pour y procéder à l'entraînement nécessaire, ce qui permet de conclure que le ministère de la Défense nationale n'avait pas fait ses plans bien longtemps d'avance.

L'autre question que je voudrais soulever et au sujet de laquelle je n'ai malheureusement pas ici de documentation—mais j'ai relevé à ce sujet bon nombre d'observations dans les journaux—c'est que les officiers qui prennent part aux exercices de survivance ne sont pas capables de dire au juste ce qui se passerait à la suite d'une attaque nucléaire sur Niagara-Falls, centre que le premier ministre a lui-même admis à la Chambre l'automne dernier, être un des principaux objectifs. S'il en était ainsi, s'il s'agit d'un objectif important, toute sa population, et certainement son groupe formé en vue de la survivance, serait complètement annihilé. Cependant, on n'a pris aucune disposition, comme je l'ai relevé dans les journaux, pour transporter, par les routes détruites, des troupes de survivance d'un centre à l'autre.

Je demanderais au ministre si, dans l'intervalle qui a suivi le premier cours de survivance, il a conçu quelque plan qui permettrait de venir au secours d'une région comme Niagara-Falls, qui serait pour ainsi dire décimée en cas d'attaque nucléaire.

**L'hon. M. Harkness:** D'abord, je regrette de faire savoir à l'honorable représentante que le ministère de la Défense ne règle pas ses programmes sur la situation des salles d'exercice de Niagara-Falls. En réalité, la salle qu'a mentionnée l'honorable représentante n'était qu'un vieil immeuble, dont l'entretien était très onéreux et dont l'usage n'était guère économique.

En ce qui concerne les opérations de sauvetage à Niagara-Falls, des colonnes de survivance arriveraient de divers endroits situés de 60 à 80 milles de Niagara-Falls. Il y a des plans très précis au sujet de l'activité de certaines colonnes de sauvetage qui seraient dirigées vers toute région frappée.

**M. Herridge:** Je voudrais soulever une question qui a été formulée pour la première fois par le député de Trinity, puis, sous une autre forme, par le député de Peterborough. Il s'agit de la continuité des rapports entre les personnes chargées des mesures d'urgence et ceux qui ont suivi des cours de formation. Même si j'ignore le pourcentage dont il s'agit, on m'a fait savoir que, parmi les personnes qui ont suivi ces cours, il y avait un certain nombre de gens qui ne résidaient pas à un endroit précis, mais allaient d'une région à l'autre. Ils arrivaient dans une ville, suivaient le cours, pour repartir ensuite ailleurs. Je crois savoir qu'il y en a un bon nombre dans ce groupe qui perdront certainement contact avec les personnes qui les ont formés en comparaison de ceux qui demeurent dans la région. Le ministre a-t-il une idée du pourcentage des personnes ainsi formées qui étaient, disons, des gens de passage ou qui font